



COMPTE-RENDU SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2021

Sur convocation en date du 14 janvier 2021, le conseil municipal de Frans s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, le mercredi 20 janvier 2021 à 20h00 sous la présidence de Mme Michelle Nuguet, Maire de Frans.

Nombre de conseillers en exercice : 19 **Présents :** 16 **Votants :** 18 (dont 2 procurations)

Présents : Véronique CARTELLIER, Jean-François CHANTELOUBE, Joël CITTERIO-QUENTIN, Pascal CUNY, Evelyne GAILLARD, Clément GUILLOT, Bernard MANVOY, Valérie MERLE, Michelle NUGUET, Jérémy ROBERT, Guy SANCHEZ, Vincent SCHILDER, Laurence SELLIER, Alexandra THIVET, Claire VAUDANT, Laurence VIALLA.

Pouvoirs : Nathalie LANFRANCHI-PIJARD à Alexandra THIVET, Anthony VASSIA à Bernard MANVOY

Absente excusée : Carole RIEGER.

Secrétaire de séance : Vincent SCHILDER élu à l'unanimité.

Compte-rendu de la séance du 18 novembre 2020 : adopté à l'unanimité.

Préalablement à l'ouverture de la séance, Mme le Maire informe les membres du conseil qu'il convient de retirer de l'ordre du jour le *point n°5 vacations relatives à la surveillance des opérations funéraires* car la commune n'étant pas dotée de police municipale il n'est pas possible d'instituer ces vacations.

ORDRE DU JOUR

Délibérations

2021-01	Marché de maîtrise d'œuvre du bâtiment périscolaire : choix de l'entreprise
2021-02	Mise à disposition de services entre la CCDSV et la commune de Frans
2021-03	Acquisition de la parcelle AI 167
2021-04	Modification du tableau des emplois permanents
2021-05	<i>Vacations relatives à la surveillance des opérations funéraires : retiré de l'ordre du jour</i>
2021-05	Décision modificative n°1 budget 2020
2021-06	Délibération approuvant le principe d'extension future de la zone d'activités du Pardy
2021-07	Liaison centre-bourg/future zone commerciale : aménagement d'une voie dédiée aux modes doux de déplacement
2021-08	Avis sur la demande de la Sarl SRP relative au développement de l'activité de son centre de tri, transit et regroupement de déchets non dangereux à FAREINS

Informations diverses

Présentation du nouveau logo de la commune

Extension future de la zone d'activités de Montfray sur la commune de Frans

Délibération 2021-01 – Marché de maîtrise d'œuvre du bâtiment périscolaire : choix de l'entreprise

Dans le cadre du projet de construction du bâtiment périscolaire, une consultation a été lancée selon la procédure adaptée. Les différentes offres ont été étudiées par Bâti Programme, bureau d'études chargé de la conception du projet.

Sur la base du rapport de vérification et d'analyse des offres, la commission bâtiments propose d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre relatif au volet architectural à l'Atelier Laurent Chassagne de Bourg-en-Bresse pour un montant de 65 419 euros hors taxes.

Une réunion sera prochainement programmée pour présenter au conseil les esquisses du projet.

Approbation du conseil à l'unanimité.

Délibération 2021-02 – Mise à disposition de services entre la CCDSV et la commune de Frans

Le conseil communautaire a approuvé le 26/11/20 le principe de la mise à disposition de services entre l'établissement intercommunal et ses communes membres. Cet accord prévoit une mise à disposition occasionnelle des services de la CC aux communes, et réciproquement, afin de pallier des besoins immédiats ou singuliers pour lesquels elles ne disposeraient pas de service compétent.

Ce dispositif pourra être mis en œuvre sur la base de bons de service émis par la collectivité (CCDSV ou commune) lorsqu'elle se trouve face à une difficulté technique ponctuelle. Un tarif horaire a été fixé par catégorie d'agents soit catégorie A : 40 € - catégorie B : 30 € - catégorie C : 20 €.

Le conseil est appelé à approuver les termes de cette convention et autoriser sa signature par Mme le Maire.

Approbation du conseil à l'unanimité.

Délibération 2021-03 – Acquisition de la parcelle AI 167

Le propriétaire d'une parcelle située chemin de la Poyat a fait connaître son intention de vendre à la commune l'emprise réalisée sur sa propriété lors des travaux d'aménagement des trottoirs en 2017.

La division et le bornage ont été réalisés par le géomètre, et une négociation a permis de fixer un prix d'acquisition à hauteur de 3 000 euros, pour une surface de 13m², avec prise en charge des frais de géomètre et de notaire. Le conseil est appelé à autoriser cette acquisition et la signature de l'acte notarié.

D'autres demandes de régularisations seront probablement présentées au conseil, ce type de situation se rencontrant de plus en plus fréquemment à l'occasion de ventes et divisions de propriétés.

Approbation du conseil à l'unanimité.

Délibération 2021-04 – Modification du tableau des emplois permanents

Sur la base du dossier de demande de promotion interne établi par Mme le Maire, La commission administrative paritaire du CDG 01 a validé l'inscription d'un agent sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise catégorie C.

Il est proposé de modifier le tableau des emplois permanents à compter du 1^{er} février. La date de nomination sur le grade reste à définir par la commission RH.

Approbation du conseil à l'unanimité.

Délibération 2021-05 – Décision modificative n°1 budget 2020

La décision modificative n°1 est soumise à l'approbation du conseil. Cette décision concerne une régularisation d'écritures.

D 011 - 6135 locations mobilières	- 1 256,00
D 014 - 739223 FPIC Fds national de péréquation	+ 1 256,00

Approbation du conseil à l'unanimité.

Délibération 2021-06 – approbation du principe d’extension future de la zone d’activités du Pardy

Le SCOT approuvé en février 2020 prévoit l’extension future de la ZA du Pardy à hauteur de 5 hectares. Dans la continuité du SCOT, un scénario d’extension est envisagé par la commission économie de la CCDSV réunie le 30 novembre. Les parcelles susceptibles d’accueillir cet agrandissement sont situées au sud de la zone : ZH 4 pour 19 793 m² et ZH 5 pour 25 198 m².

Les procédures d’acquisitions seront conduites par la communauté de communes.

En réponse à M. Cuny, Mme le Maire précise qu’il est trop tôt pour connaître le type d’entreprises autorisées à s’y implanter. L’aménagement de cette extension fera l’objet d’une étude par la commission économie de la CCDSV.

Le conseil doit se prononcer sur cette orientation prescrite par le SCOT réalisable à plus ou moins long terme. Mme le Maire fait observer que ce projet d’extension fait débat depuis plusieurs années et devra être intégré à la prochaine révision du PLU.

Approbation du conseil à l’unanimité.

Délibération 2021-07 – Liaison centre bourg/future zone commerciale : aménagement d’une voie dédiée aux modes doux de déplacement

Dans le cadre de l’aménagement de la future zone commerciale, et afin d’en favoriser l’accès, il est prévu la réalisation d’une voie réservée aux modes doux de déplacement (piétons, vélos...) qui se déploiera du centre du village jusqu’à la route départementale 904. Un projet d’itinéraire est envisagé le long de la rue des Gagères, dans les terres agricoles. La SAFER accompagnera la commune pour les négociations à mener avec les propriétaires.

La sortie sur la RD 904 devra être sécurisée, ce point important sera étudié avec le Département.

L’aménagement de cette voie verte est une des conditions essentielles permettant la validation du dossier Intermarché par la CDAC (Commission Départementale d’Aménagement Commercial).

Approbation du conseil à l’unanimité.

Délibération 2021-08 – Avis sur la demande de la Sarl SRP relative au développement de l’activité de son centre de tri, transit et regroupement de déchets non dangereux à FAREINS

La société SRP, implantée sur la zone de Montfray à Fareins, exerce une activité de collecte et de tri de déchets non dangereux : bois, papiers, cartons, plastiques, textiles, métaux. Face à une demande croissante et une augmentation des volumes à traiter, la société envisage l’augmentation de ses capacités maximales aujourd’hui déclarées, notamment pour la réception de déchets inertes (gravats). Capacité maximale d’entreposage prévue pour ce type de déchets : 3000 m³.

Toutes natures confondues le site de cette entreprise permettra d’accueillir environ 60 000 tonnes de déchets non dangereux par an.

Conformément aux dispositions du Code de l’environnement, l’avis du conseil municipal est sollicité.

Approbation du conseil à l’unanimité.

Décisions prises par Mme le Maire en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le conseil municipal le 27 mai 2020

- ✓ 28/10/20 : mission d’assistance juridique avec le CDG 01 pour la rédaction d’un acte en la forme administrative concernant la propriété Rattet.
- ✓ 30/10/20 : demande de subvention au titre de la dotation territoriale pour la construction d’un bâtiment périscolaire.
- ✓ 05/11/20 : demande de subvention à la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la construction d’un bâtiment périscolaire.
- ✓ 21/12/20 : convention avec le CDG 01 pour intervention du service archives.
- ✓ 07/01/21 : signature d’un bail professionnel avec Mme Bissuel hypnothérapeute.

Informations diverses

- ✓ Présentation par Clément Guillot du nouveau logo de la commune, qui s'aligne sur celui de la CCDSV. Ce graphisme est valable pour les 19 communes du territoire. A ce jour 3 communes ne l'ont pas encore intégré. Le conseil regrette le manque de couleurs.
- ✓ Le SCOT prévoit l'extension du parc d'activités de Montfray sur la commune de Frans face à la zone actuelle d'ici 10/15 ans.
- ✓ L'AMF des Alpes Maritimes remercie le conseil de l'aide versée à la suite des intempéries du mois d'octobre.
- ✓ L'entreprise Frans Autos dans la zone du Pardy fait l'objet d'une fermeture administrative de 3 mois pour infraction au droit du travail.
- ✓ La CCDSV propose plusieurs axes de mutualisation aux communes : surveillance des poteaux incendie, informatique, visites règlementaires de sécurité, police municipale.
- ✓ Pôle médical : les locaux réservés aux médecins demeurent désespérément vides. Utiliser les réseaux sociaux pour diffuser l'information serait un plus.

Commissions et intercommunalité

Bâtiments le réaménagement des bureaux de la mairie débute à la fin du mois.

Personnel plusieurs absences de personnel notamment au secrétariat et à la cantine.

Finances les chiffres réalisés de 2020 seront diffusés au prochain conseil.

Communication le bulletin municipal est à l'impression.

Social la remise d'un ballotin de chocolats aux seniors a eu lieu durant la période des fêtes le traditionnel repas du mois d'octobre n'ayant pu avoir lieu.

Voirie le portique du chemin de la Borne est réparé. Les travaux sur les réseaux d'eau rue des Ecoles sont terminés. Des reprises sont à prévoir en raison de la mauvaise qualité des finitions. Implantation d'un abri-bus au centre du village, travaux réalisés par le Département.

Scolaire protocole sanitaire maintenu à l'école, renforcé à la cantine.

Environnement bilan énergétique rendu par le SIEA : une mission plus approfondie sera engagée pour la salle polyvalente et les deux écoles. Projet d'isolation des combles de la mairie.

Conseil municipal des enfants Les réunions du CME se poursuivent et sont riches d'idées : social, handicap, recyclage, environnement, culture, sports. Un grand projet par an sera retenu. L'achat de fournitures est à prévoir, notamment un placard.

SIAH réalisation d'un inventaire/état des lieux précis des bassins de rétention de la commune.

SIEA le syndicat s'oriente sur le développement de l'inclusion numérique, et les bornes de recharge des véhicules électriques. Conséquence de la crise sanitaire : les travaux de raccordement à la fibre ont pris du retard et devraient être achevés fin 2022.

La séance est levée à 22h22.

Le Maire,
Michelle Nuguet

